

2°. Dans sa correspondance du 3 février dernier, *Roberval* avait dit :

..... "Le chemin de Québec au Lac St. Jean est et sera toujours de beaucoup le plus avantageux pour les colons venant de Québec, et sous certains rapports, pour les colons déjà fixés au lac St. Jean."

Revenant sur le même sujet, le 24 mars, il prétend avoir dit que "le chemin de Québec est considéré comme devant être *avant*, eux et qu'il le sera en effet."

Qu'on veuille bien examiner ces deux affirmations; qu'on en pèse exactement tous les termes, et l'on s'apercevra facilement que *Roberval* sait, au besoin, modifier ses opinions, et qu'il connaît à fond l'art de tromper le public en faussant la vérité.

30. Le 24 mars, *R. berval* dit :

"Vous demandez, M. l'abbé, le chemin de Kinoungami; nous le demandons avec vous."

Cependant, dans sa correspondance du 3 février, il n'en dit pas un mot. Or, son silence en pareil cas ne peut s'interpréter que d'une manière. Puisqu'il se proposait, à l'exemple de *Lac St. Jean*, d'éclairer le public sur les besoins du lac St. Jean, pouvait-il se dispenser de parler du chemin Kinoungami? Evidemment non. Cependant, loin de le mentionner, il s'est efforcé, comme son confrère, de démontrer que "le chemin de Québec au lac St. Jean est et sera toujours de beaucoup le plus avantageux, etc."

Voilà nos preuves.

Nous pourrions dire à *Roberval* qu'il ne s'élève tant contre les *comptoirs*, que parce qu'il a probablement reçu de l'un d'eux de grands services; mais motus!

Quant à ce que *Roberval* dit de *Charlevoix*, cela ne nous fait ni froid ni chaud.

Nos écrits lui semblent un peu longs: d'accord. Mais qu'il retienne bien ceci: il n'a pas dépendu de nous qu'ils fussent plus courts. Faire un mensonge est fort aisé: un mot suffit; le réfuter, c'est autre chose! Où l'erreur n'a dit qu'un mot, souvent la vérité, pour triompher, demande un volume.

Roberval parle de *souffleur*: accordé; mais, franchement, s'il en eût eu un bon à côté de lui, n'eût-il pas écrit plus sensément?

Enfin,—et ce sera notre dernière causerie avec *Roberval*—

"Nous avons voulu, dit-il, faire du bruit et effrayer, s'il est possible."

Qu'il se détrompe. Ce n'est pas en luttant contre un adversaire d'un tel acabit, qu'on arrive

à la postérité. On connaît ce vers, qui est devenu proverbe :

"A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire."

Un mot maintenant à *Lac St. Jean*.

Ce n'est plus ce correspondant des anciens jours, qui demandait à grands cris le chemin de Québec, au détriment de tout autre, et qui l'appelait *le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean*. Non.

"Quand donc, dit-il, en s'adressant au Rév. M. N. Gingras,—quand donc ai-je contesté l'opportunité des chemins favorables aux colons de *Charlevoix*?"

Tout doux, monsieur, tout doux. Dites: quand avez-vous parlé des chemins favorables aux colons de *Charlevoix*? On vous écrivait de toutes parts, paraît-il, pour vous demander des renseignements sur le lac St. Jean, et vous n'avez pas saisi cette occasion pour représenter à qui de droit combien est indispensable le parachèvement des chemins commencés dans le Saguenay? Au contraire, vous vous êtes plu à constater qu'"entre le Bas Saguenay et la vallée du lac St. Jean, il y a une distance de 20 milles de terres généralement incultes et de montagnes!" Ne saviez-vous pas qu'en écrivant ceci vous faisiez une erreur de 12 milles environ? Ignorez-vous la portée d'une telle allégation?—Si oui, vous auriez dû vous taire; si non, vous avez eu tort de ne pas dire la vérité.

En vain vous écriez-vous :

"Nous les demandons avec instance, nous aussi, même avant celui de Québec", vous ne trompez personne. On sait fort bien que si vous les demandez aujourd'hui, c'est parce que vous ne pouvez faire autrement que de vous rendre aux désirs de toute la population du Saguenay et de *Charlevoix*,—désirs exprimés dans les nombreuses adresses ou requêtes que nous avons mises sous les yeux du lecteur.

Quoi qu'il en soit, votre aveu est bon à recueillir! Vous reconnaissez par là, implicitement,—sans avoir cependant le courage et la franchise de les nommer,—que les chemins St. Urbain et Kinoungami doivent passer même avant celui de Québec; vous vous rangez de notre côté; vous épousez notre cause; vous vous rendez à la force de l'évidence; vous semblez regretter d'avoir dit que le chemin de Québec est *le seul et véritable chemin de la colonisation du lac St. Jean*: cela suffit.

Puisqu'il semble y avoir repentir en votre âme, le pardon le plus généreux doit donc vous être accordé; nous vous l'accordons en effet, avec une joie sans mélange.